

Brest, le 5 avril 2017



Objet : Alerte aux RPS sur le pôle brestois de l'AFB

Madame Gravelier, Madame Gratton,

Votre venue à Brest a été appréciée car elle a permis d'éclaircir un certain nombre de questions pressantes. Toutefois, la question de la souffrance au travail n'a pas été traitée et la CGT souhaite par cette note vous alerter sur la gravité de la situation brestoise.

Plusieurs de nos collègues vivent au quotidien une situation très difficile liée non seulement à un stress dû à un avenir professionnel incertain, mais surtout à un environnement professionnel très dégradé : une forte surcharge de travail, sans repères clairs, où les demandes, les procédures et les règles s'accumulent, quand elles ne se contredisent pas, ou apparaissent à géométrie très variable. Du fait de la lenteur des prises de décision, de retards dans les signatures de contrats (partenariats, marchés, achats), de factures en souffrance, les interactions des agents avec leurs interlocuteurs extérieurs, qui n'avaient jusqu'ici posé aucun problème, sont de plus en plus tendues, quand elles ne sont pas devenues insupportables.

Nous avons constaté ces derniers jours plusieurs signalements de RPS, qui touchent aussi bien les agents administratifs que les chargés de mission. Nous devons vous poser la question du devenir de ces fiches. En effet, certaines fiches rédigées en début d'année n'ont jamais été transmises au CHSCT. Celles qui l'ont été n'ont jamais abouti à une quelconque ébauche de solution, si ce n'est un simple constat attristé, parfois accompagné de quelques paroles réconfortantes de la hiérarchie. Dans certains cas, les agents ont bénéficié d'une consultation avec le médecin du travail, qui leur a ordonné une période d'arrêt, mais ils ont ensuite retrouvé les mêmes problèmes, en pire, une fois revenus au bureau.

Comment aider nos collègues, quand ils n'ont pas été informés de l'existence de la plate-forme d'accompagnement psychologique que vous avez évoquée, dont le numéro est même difficile à trouver sur l'intranet ? Quand le pôle brestois est dépourvu de conseiller de prévention depuis 2 ans et que l'identité du responsable de site est inconnue ? Quand nous ignorons le circuit et le devenir des fiches RPS ?

Des gens qui craquent, des crises de larmes, un épuisement généralisé (travail, stress, manque de sommeil, ...) qui se traduit par une grande nervosité ou une grande lassitude, des propos incohérents, des arrêts de travail : que faut-il attendre encore ? Un accident grave ? Nos collègues n'en peuvent plus !

De graves dysfonctionnements et plusieurs cas de RPS avaient été signalés en 2016 au secrétariat général de l'AAMP, en pure perte car sans réaction concrète, donc sans le moindre résultat.

La CGT-Environnement vous demande cette fois d'intervenir **sur place** et **au plus vite**, avec l'appui de la médecine du travail, de l'ingénieur santé et sécurité au travail du Ministère et de la psychologue du travail (Mme Leclerc). Une telle intervention est indispensable pour comprendre le contexte et mettre en place une démarche permettant d'obtenir des résultats concrets, afin de sortir de cette situation critique. C'est la santé mentale, voire la vie, de plusieurs de nos collègues qui est en jeu.

Cordialement,

Les représentants CGT-Environnement du personnel sur le pôle de Brest

- Aurélie Baron, suppléante à la CHSCT de l'AFB
- Olivier Gallet, administrateur de l'AFB
- Steven Piel, suppléant au comité technique de l'AFB
- Pierre Watremez, représentant au comité technique de l'AFB
- Sylvain Michel, secrétaire adjoint du syndicat, ex-suppléant à la CCP de l'AAMP

Copie à :

Frédéric Damour, ISST CGEDD

Christophe Aubel, directeur général de l'AFB

Marie-Odile Patin, secrétaire générale adjointe de l'AFB

Vincent Vauclin, secrétaire général du syndicat CGT-Environnement

Francis Combrouze, secrétaire de la Fédération Nationale Equipement-Environnement CGT